

Accord euro-méditerranéen d'association CE /Israël: adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie. Protocole

2007/0165(AVC) - 30/11/2007 - Document de base législatif

La présente proposition de décision constitue l'acte juridique final par lequel les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et Israël, d'autre part entendent conclure un protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre l'UE et Israël afin de tenir compte de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne

La décision nécessitera l'avis conforme du Parlement européen.

Le texte du protocole est joint à la proposition de décision et figure au doc. Conseil 12412/07.